

**La prochaine séance du Conseil Municipal de Vaujany
aura lieu en mairie le 9 février 2024 à 19h00**

Points à l'ordre du jour :

Présentation de la modification des statuts de la Communauté de Communes de l'Oisans - en présence de Guy VERNEY, Président et de Florent MALTERRE, Directeur général de la Communauté de Communes

- 1) Approbation du procès-verbal du Conseil municipal du 12 janvier 2024
- 2) **INTERCOMMUNALITÉ**
 - a) Points sur les dossiers en cours
 - b) Modifications des statuts de la Communauté de Communes de l'Oisans
- 3) **FINANCES**
 - a) Débat d'orientation budgétaire 2024
 - b) Recherche d'emprunt dans le cadre du financement des investissements 2024-2026 – délégation au maire
 - c) Demande de subvention auprès du Département de l'Isère pour les travaux d'aménagement 2024 de l'Espace Nature et Loisirs du Collet
 - d) Demande de subvention auprès de la Région Auvergne Rhône Alpes pour les travaux d'aménagement 2024 de l'Espace Nature et Loisirs du Collet
- 4) **DOMANIALITE - FONCIER**
 - a) Avenant au bail dérogatoire conclu avec Vacancéole pour les Hauts de la Drayre
 - b) Avenant au bail dérogatoire conclu avec Vacancéole pour la résidence de tourisme Le Dôme des Rousses
- 5) **RH :**
 - a) Protection sociale complémentaire Prévoyance du personnel communal – Mandat au CDG 38 pour le lancement d'une consultation

QUESTIONS DIVERSES

Fait à Vaujany, le 5 février 2024

Le Maire

Yves GENEVOIS

